



# COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

---

## RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION COMMUNALE DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020

Durant la période sous revue, la commission a été saisie de 4 recours.

Ces recours concernaient :

- La taxe déchets entreprise ( 2 cas )
- Les taxes annuelles d'évacuation et épuration des eaux et de la distribution de l'eau ( 1 cas )

ces 3 recours ont été rejetés.

- Les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et des constructions ( 1 cas )

celui-ci est devenu sans objet suite à un accord de la commune avec le recourant.

Conformément à la pratique de notre commission de changer chaque année de présidence, je vous informe que celle-ci est reprise par Mr Alessandro Gassmann.

Je vous remercie pour votre attention.

Sylviane Jaquet   
Présidente sortante de Commission